

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 15 Juin 2018

Date de convocation : 06.06.2018
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2018/017

OBJET : Renouvellement du contrat de maintenance du défibrillateur

L'an deux mille dix-huit le quinze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – CHIVA F – LOUVET M – MORLEY R – RAMOS C – RICHOUD – SANDRES M

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2011, le Conseil Départemental s'est engagé à assurer la maîtrise d'ouvrage de la fourniture et la livraison d'un défibrillateur automatique à titre gracieux sur la commune de Tréziers.

Le contrat de maintenance avec le prestataire FND Cardio-Course est arrivé à échéance le 31 décembre 2017, il est nécessaire de procéder au renouvellement.

Ce contrat stipule une durée de 5 ans et aux mêmes conditions que le précédent qui avait été souscrit par le Département l'Aude.

Le coût de la visite annuelle concernant la maintenance sera de 45 € HT

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- **Charge** Monsieur le Maire de signer le contrat de maintenance pour le défibrillateur avec le prestataire SAS FND Cardio Course
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2019 et suivants

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

21 JUN 2018



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 21.06.18
Et notification du 21.06.2018